

**BASE DES CONCLUSIONS**  
**NORME CANADIENNE D'AUDIT (NCA) 810,**  
**Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés**

La présente base des conclusions a été préparée par les permanents du Conseil des normes de vérification et de certification (CNVC). Elle se rapporte à la norme canadienne d'audit (NCA) 810, «Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés», mais n'en fait pas partie intégrante.

**Rappel historique**

En juillet 2007, le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) a publié un exposé-sondage sur la norme internationale d'audit (ISA) 805 (révisée et remaniée), «Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés» (ES-ISA 810). L'IAASB a approuvé la version définitive de l'ISA 805 en septembre 2008, sous réserve de confirmation, par le Conseil de supervision de l'intérêt public (Public Interest Oversight Board ou PIOB), du respect de la procédure officielle. Il a obtenu cette confirmation en mars 2009.

En septembre 2007, le CNVC a publié un exposé-sondage visant l'adoption de la norme ISA 805 en projet à titre de NCA 805 (ES-NCA 805), pour remplacer la NOTE D'ORIENTATION CONCERNANT LA CERTIFICATION ET LES SERVICES CONNEXES NOV-25, «Rapport du vérificateur sur des états financiers condensés». Cinq répondants (dont l'identité est mentionnée à la fin du présent texte) ont formulé des commentaires sur l'ES-NCA 805.

Le CNVC a renuméroté le projet de NCA 805 pour en faire la NCA 810 et a approuvé celle-ci en décembre 2008. Le Conseil de surveillance de la normalisation en vérification et certification (CSNVC) a passé en revue la procédure officielle suivie par le CNVC pour l'élaboration de cette NCA avant sa publication dans le Manuel de l'ICCA – Certification.

**Objectif de la base des conclusions**

La présente base des conclusions a été préparée afin d'informer les parties prenantes canadiennes de ce qui suit.

- a) Les permanents de l'IAASB ont préparé une base des conclusions concernant l'ISA 810. Le document, qui peut être consulté sur le [site Web de l'IAASB](#), fournit des renseignements sur les suites que l'IAASB a données aux points importants soulevés dans les réponses à l'ES-ISA 805.
- b) Des renseignements sur les suites que le CNVC a données aux points importants soulevés dans les réponses à l'ES-NCA 805 sont également disponibles. Ces renseignements figurent ci-dessous.

## **Points importants**

### **Modification du libellé de la norme ISA par le CNVC**

La NCA 810 ne contient aucune modification par rapport au libellé de la norme ISA correspondante. Cela cadre avec la position adoptée par le CNVC dans son ES-NCA 805. Aucun répondant n'a demandé de modification.

## **Autres points**

Aucun.

### **Auteurs des commentaires sur l'ES-NCA 805**

Auditor General of Alberta  
BDO Dunwoody S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Deloitte & Touche s.r.l.  
Ordre des comptables agréés du Québec  
Provincial Auditor Saskatchewan